



ISERE

38360 NOYAREY

## Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 mars 2022

DELIBERATION N° 2022/016

L'an deux mille vingt-deux, le 28 mars, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 23 mars 2022, s'est réuni à la Salle Poly'Sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

**PRESENTS :**

Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Jacques HAIRABEDIAN, Christian BERTHIER, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sandrine CURTET, Sophie CUTAJAR, Marie-José GROS COISSY, Bénédicte GUILLAUMIN, Sandrine MOUTIN, Alfio PENNISI, Didier PERRIN, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

**ABSENTE AYANT**

**DONNE POUVOIR :**

Nathalie GOIX à Nelly JANIN QUERCIA

**ABSENT :**

Aldo CARBONARI



Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers Présents : 17  
Nombre de conseillers votants : 18

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :** Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Kévin PORTIER a été désigné comme secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/01/2022**

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 31/01/2022. Il est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION N° 2022/016 : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR VENDRE LE TERRAIN SITUÉ AU 22 IMPASSE LEON ODDOS**

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Rapporteuse,

**RAPPELLE** que par acte notarié en date du 08 juillet 2005, la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole a procédé, à la demande et pour le compte de la commune de Noyarey, à l'acquisition de la propriété située au 396 rue Léon Porte à NOYAREY, cadastrée AB 438, pour une surface de 1 715 m<sup>2</sup>.

**RAPPELLE** la délibération n°2015/039 du conseil municipal de Noyarey en date du 21 septembre 2015, autorisant le maire à déposer un permis d'aménager sur la parcelle cadastrée AB438, visant à la viabilisation du terrain en vue de la réalisation de 4 terrains à bâtir.

**RAPPELLE** la délibération n°2015/059 du conseil municipal de Noyarey en date du 14 décembre 2015, demandant la sortie de portage de la parcelle AB438 par l'EPFL du Dauphiné, au profit de la commune, ayant abouti à l'acquisition de la parcelle AB438 par la commune, par acte notarié en date du 11 mars 2016 établi par Me David AMBROSIANO, notaire à Fontaine (38600).

**RAPPELLE** la délibération n°2015/060 du conseil municipal de Noyarey en date du 14 décembre 2015, nommant la nouvelle voie aujourd'hui réalisée sur la parcelle cadastrée AB438, « impasse Léon Oddos »

**RAPPELLE** la délibération n°2015/061 du conseil municipal de Noyarey en date du 14 décembre 2015, autorisant le maire à vendre les terrains situés sur la parcelle cadastrée AB438.

**RAPPELLE** que cette parcelle anciennement cadastrée AB438 a fait l'objet d'un permis d'aménager valant division, accordé en date du 09 novembre 2015, aboutissant à l'existence d'une voirie (cadastrée AB515) devenue voie métropolitaine, et de 4 terrains distincts à bâtir : AB506, AB507, AB508, et le dernier terrain étant formé des parcelles cadastrées AB509 et AB514.

**RAPPELLE** que le projet a fait l'objet d'une modification de son permis d'aménager, accordée en date du 16 novembre 2016.

**RAPPELLE** la délibération n°2015/061 du conseil municipal de Noyarey en date du 14 décembre 2015, autorisant le maire à vendre :

- le terrain situé au 38 impasse Léon Oddos, sur la parcelle cadastrée AB508, ayant abouti à la signature d'un acte de vente en date du 11 décembre 2017.
- le terrain situé au 39 impasse Léon Oddos, sur la parcelle cadastrée AB509, ayant abouti à la signature d'un acte de vente en date du 27 juillet 2016.

**RAPPELLE** la délibération n°2018/016 du conseil municipal de Noyarey en date du 09 avril 2018, autorisant le maire à vendre le terrain situé au 8 impasse Léon Oddos, sur la parcelle cadastrée AB506, et ayant abouti à la signature d'un acte de vente en date du 26 novembre 2018.

**RAPPELLE** la délibération n°2018/024 du conseil municipal de Noyarey en date du 11 juin 2018, autorisant le maire à vendre :

- le terrain situé au 22 impasse Léon Oddos, sur la parcelle cadastrée AB507, ayant fait l'objet d'une « promesse de vente » en date du 27 juin 2018, mais considérant que l'acquéreur potentiel n'a pas pu mener à bien son projet d'acquisition.
- le terrain situé au 22 impasse Léon Oddos, sur la parcelle cadastrée AB507, ayant fait l'objet d'une « promesse de vente » en date du 07 juin 2019, puis d'un avenant à cette promesse de vente daté du 02 mars 2020, mais considérant que l'acquéreur potentiel n'a pas pu mener à bien son projet d'acquisition.

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** l'avis de France Domaine n° 2021-38281-22207 en date du 8 avril 2021.

**CONSIDÉRANT** la volonté de la commune de Noyarey de vendre le bien communal, composé d'un terrain nu de 250 m<sup>2</sup>, libre de toute occupation, situé au 22 impasse Léon Oddos à Noyarey (38360), correspondant à la parcelle cadastrée AB507 et n'ayant à ce jour pas été vendu suite aux renoncements successifs de deux acquéreurs potentiels.

**CONSIDÉRANT** que le bien dépend du domaine privé communal, que depuis leur acquisition ils n'ont jamais été ouverts à l'usage du public, ni affectés à un service public avec des aménagements indispensables à l'exécution de ces missions et qu'en conséquence, la présente vente n'a pas à être précédée de la constatation de leur désaffectation et de leur déclassement.

**CONSIDÉRANT** la Décision Administrative n°2021/006 en date du 16 avril 2021, désignant la société SAS IAD France représentée par Monsieur Clément FAURE, en tant que mandataire de la mise en vente du bien communal précité ;

**CONSIDÉRANT** la proposition d'un acheteur pour l'acquisition de ce terrain au prix de 111 000 euros net vendeur, dont 5 000€ de frais d'agence.

**PROPOSE :**

- la cession du bien communal composé d'un terrain nu de 250 m<sup>2</sup>, libre de toute occupation, situé au 22 impasse Léon Oddos à Noyarey (38360), correspondant à la parcelle cadastrée AB507, au prix de 111 000 € (cent-onze mille euros) dont 5 000 € de commission due au mandataire indépendant en charge de la négociation, soit un prix net vendeur de 106 000 € ;
- d'habiliter Madame le Maire à signer tout document relatif à cette vente et notamment l'acte notarié à passer devant l'étude notariale ACTIMEMORI Notaires Associés à Fontaine.
- de procéder au paiement de la commission due à la société IAD France, représentée par M. Clément FAURE, agent commercial mandataire en immobilier indépendant affilié au réseau IAD France, d'un montant de 5 000 € TTC ;

**Après en avoir délibéré,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**AUTORISE** la cession du bien communal composé d'un terrain nu de 250 m<sup>2</sup>, libre de toute occupation, situé au 22 impasse Léon Oddos à Noyarey (38360), correspondant à la parcelle cadastrée AB507, au prix de 111 000 € (cent-onze mille euros) dont 5 000 € de commission due au mandataire indépendant en charge de la négociation, soit un prix net vendeur de 106 000 € ;

**HABILITE** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette vente et notamment l'acte notarié à passer devant l'étude notariale ACTIMEMORI Notaires Associés à Fontaine ;

**AUTORISE** le paiement de la commission due à la société IAD France, représentée par M. Clément FAURE, agent commercial mandataire en immobilier indépendant affilié au réseau IAD France, d'un montant de 5 000 € TTC.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

---

Affiché le : 31/03/2022

Reçu en préfecture le : 31/03/2022

Exécutoire le : 31/03/2022

Pour extrait conforme au registre des  
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 30 mars 2022

**Le Maire**

**Nelly JANIN QUERCIA**

